

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/04/2025 - 8980 - 2022 B 09179 - 922 242 797 - 01 INNOVATION TECHNOLOGIES

En Euro

DÉPÔT AU GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE 25 AVR. 2025

SOUS LE N° ..... 8980 .....

**SAS 01 INNOVATION TECHNOLOGIES**

38 RUE PLANQUETTE 94400  
VITRY SUR SEINE

Du 22/11/2022 au 31/12/2022

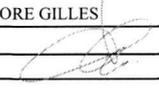
**2033**

**Réel simplifié BIC**

Formulaire millésime 2022

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
N° Siret	92224279700012			

Copyright Groupe ISA ( 2023 ) ISACOMPTA

 <b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> <small>Liberté Égalité Fraternité</small>		Formulaire à déposer en double exemplaire		<b>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b>		N° 2065 - SD 2023  N° 11084* 24 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)					
Exercice ouvert le		22/11/22		et clos le		31/12/22		Régime simplifié d'imposition		X	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe						Régime réel normal					
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre											
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case											
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>											
Désignation de la société :						Adresse du siège social :					
SAS 01 INNOVATION TECHNOLOGIES 38 RUE PLANQUETTE 94400 VITRY SUR SEINE											
SIRET 9 2 2 2 4 7 9 7 0 0 0 0 1 2						Mél : gilles@01innovation.com					
Adresse du principal établissement :						Ancienne adresse en cas de changement :					
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante											
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :											
SIRET											
<b>B ACTIVITE</b>											
Activités exercées Programmation informatique						Si vous avez changé d'activité, cochez la case					
<b>C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>											
<b>1 Résultat fiscal</b>											
Bénéfice imposable au taux normal						Déficit					
Bénéfice imposable à 15 %						Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
<b>2 Plus-values</b>											
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %				PV exonérées (art. 238 quinquies)			
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %							
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>											
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i> <input type="checkbox"/>							
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>				Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>				Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i> <input type="checkbox"/>			
				Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i> <input type="checkbox"/>				Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i> <input type="checkbox"/>			
				Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i> <input type="checkbox"/>				Autres dispositifs <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="text"/>			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)											
<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.											
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %											
<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>											
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %											
<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)</b>											
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre											
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée						Nom / Adresse <sup>(1)</sup>					
						N°					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre											
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe						Nom / Adresse					
						N°					
<b>H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé ODOO											
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouvez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> .											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :					
						<i>Tél :</i>					
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)						Identité du déclarant :					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : 17/02/23 Lieu : VITRY SUR SEINE					
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné						Qualité et nom du signataire : PRESIDENT FIORE GILLES					
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/> prestataire :						Signature 					



1

**BILAN - SIMPLIFIÉ**



N°15948\*05

Désignation de l'entreprise		SAS 01 INNOVATION			Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		38 RUE PLANQUETTE 94400 VITRY SUR SEINE				
SIRET		9 2 2 2 4 2 7 9 0 0 0 0 1 2				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		01			Durée de l'exercice précédent * 00	
					Exercice N clos le	
					3 1 1 2 2 0 2 2	
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial *					
	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
<b>Total I (5)</b>		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)					
	Clients et comptes rattachés *	068		070		
	Autres* (3)	072		074		
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084		086		
	Charges constatées d'avance *	092		094		
<b>Total II</b>		096		098		
<b>Total général (I + II)</b>		110		112		
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2000		
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136				
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140				
	<b>Total I</b>		142			
Provisions pour risques et charges		<b>Total II</b>		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166				
	Autres dettes ( dont comptes courants d'associés de l'exercice N : . . . 169 )	172				
	Produits constatés d'avance	174				
<b>Total III</b>		176				
<b>Total général (I + II + III)</b>		180				
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 01 INNOVATION TECHNOLOGIES				Néant <input checked="" type="checkbox"/>			
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 <input type="checkbox"/>		Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210				
	Production vendue	} biens	} dont export et livraisons intracommunautaires	215	214				
				217	218				
				222					
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					224			
	Production immobilisée*					226			
	Subventions d'exploitation reçues					230			
Autres produits						232			
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>						232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234			
	Variation de stocks (marchandises)*					236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240			
	Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )					242			
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont CFE et CVAE * )			243			244		
	Rémunérations du personnel*					250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			
	Dotations aux amortissements*					254			
	Dotations aux provisions					256			
Autres charges	}	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>						264			
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270			
Produits financiers (III) 280						294			
Charges financières (V)						290			
Produits exceptionnels (IV)						300			
Charges exceptionnelles (VI)	}	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347			300		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306			
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)</b>						310			
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312			314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247						
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*				248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
	Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelles (44 sexies) 986		ZFU -TE (44. octies A) 987				342			
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981		JEI (44. sexies A) 989							
ZRD (44 terdecies) 127		ZRR (44. quindecies) 138							
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991		Investissements outre-mer 344							
ZFANG (44 quaterdecies) 345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993							
BUD (44 sexdecies) 992									
Créance due au titre du report en arrière du déficit						346			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)						655			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)						643			
Dont divers	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)						645		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)						647		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)						648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)						641		
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)						990		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)						649		
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col.1 Déficit col.2		352			354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356			
Déficits antérieurs reportables : *		..... dont imputés sur le résultat :				360			
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col.1 Déficit col.2		370			372		

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

**3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492		494		496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations		590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

**4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)	Désignation de l'entreprise : <u>SAS 01 INNOVATION TECHNOLOGIES</u>	Néant <input type="checkbox"/> *
---	---	----------------------------------

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>	

<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				
	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>	

<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	

<b>III DIVERS</b>			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)		325
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.  
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

5

**DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 01 INNOVATION TECHNOLOGIES		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : .....22/11/2022.....		et clos le : .....31/12/2022.....	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="01"/>	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
<b>TOTAL 1</b>		106	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
<b>TOTAL 2</b>		144	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
<b>TOTAL 3</b>		152	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	
		137	
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		<input type="checkbox"/> 020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		<input type="text" value="022"/>	Effectifs au sens de la CVAE * <input type="text" value="023"/>
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		<input type="text" value="026"/>	
Période de référence		<input type="text" value="024"/>	<input type="text" value="016"/>
Date de cessation			

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

6

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFIn° 2033-F-SD 2022



(1)

Néant \*

N° de dépôt  
[ ]  
EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

SIREN 9 2 2 2 4 2 7 9 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 01 INNOVATION TECHNOLOGIES

ADRESSE (voie) 38 RUE PLANQUETTE

CODE POSTAL 94400 VILLE VITRY SUR SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
Naissance : Date [ ] N° Département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
Code Postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

### FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

SIREN 922242797

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 01 INNOVATION TECHNOLOGIES

ADRESSE (voie) 38 RUE PLANQUETTE

CODE POSTAL 94400 VILLE VITRY SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise SAS 01 INNOVATION TECHNOLOGIES  
Numéro de siret 92224279700012

**DÉTAIL DES CHARGES À PAYER**

Exercice du 22/11/2022 au 31/12/2022

Désignations	Montant
FNP BILAN FNP BILAN	
<b>Total des charges à payer</b>	

Désignation de l'entreprise SAS 01 INNOVATION TECHNOLOGIES

**DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

Exercice du 22/11/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA ABT CCA APP					
cca CCA IP					
<b>Total des charges constatées d'avance</b>					

Désignation de l'entreprise SAS 01 INNOVATION TECHNOLOGIES  
Numéro de siret 92224279700012

**DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

Exercice du 22/11/2022 au 31/12/2022

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
<b>Total des produits constatés d'avance</b>					

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DE LA SOCIÉTÉ 01 INNOVATION TECHNOLOGIES**

Société par actions simplifiée au capital de 2000 €

Siège social : 38 rue planquette, 94400 Vitry sur Seine

Immatriculée au RCS de Créteil sous le n° 922242797

Exercice clos le 31/12/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 31/12/2022 à 9h00 les associés de la société 01 INNOVATION TECHNOLOGIES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation du Président, conformément aux dispositions des statuts et de la loi.

L'assemblée est présidée par :

FIORE Gilles en sa qualité de Président de la société.

Le président désigne comme secrétaire de séance : MOUCLIER Emmanuel

La feuille de présence, signée par les associés présents ou représentés, est annexée au présent procès-verbal.

Il est constaté que les associés représentant la totalité du capital social sont présents ou représentés, et que l'assemblée peut valablement délibérer.

**ORDRE DU JOUR :**

Lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31/12/2022

Approbation des comptes annuels.

Affectation du résultat.

Quitus au Président.

Questions diverses.

**DÉLIBÉRATIONS :**

**1. Rapport de gestion**

Le Président présente à l'assemblée son rapport sur la marche de la société durant l'exercice clos le [date] ainsi que les comptes annuels.

L'assemblée en prend acte.

**2. Approbation des comptes**

L'assemblée, après lecture du rapport de gestion et examen des comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils ont été présentés.

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 3. Affectation du résultat

L'assemblée décide d'affecter le résultat de l'exercice comme suit : Néant

Résultat de l'exercice : 0 €

Affectation : 0€

[Réserve légale : 0 €]

[Report à nouveau : 0 €]

[Dividendes : 0 €]

[Autres réserves : 0 €]

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 4. Quitus au Président

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve à FIORE Gilles pour l'exercice de son mandat au titre de l'exercice clos le 31/12/2022

Résolution adoptée à l'unanimité.

### 5. Questions diverses

Aucune question n'étant soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h00

Le présent procès-verbal est signé par le Président et le Secrétaire.

Fait à Vitry sur Seine le 31/12/2022

En 2 exemplaires originaux.

Le Président,

FIORE Gilles



Le Secrétaire de séance,

MOUCLIER Emmanuel

